

<https://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article283>

L'ISLE SAINTE MARIE...

Histoire et Evolution...

- Revue N°23 -

Date de mise en ligne : dimanche 25 avril 2004

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Avant la guerre

L'histoire de l'Isle Sainte Marie est une longue histoire. Elle peut remonter jusqu'en 1776. A cette époque, les époux BOURGEOIS, marchands à Sainte-Ménéhould, lui, Nicolas Jacques, elle Marie CHAPITEAU, acquièrent, en deux fois, une parcelle de pré et jardin (80 ares environ) appartenant à M. MONTRONNET, à lui d'abord, puis le solde à ses héritiers. Les actes concernant cette vente ont été reçus par Me HERBERT, notaire à Sainte-Ménéhould, les 14.07.1776 et 27.06.1777.

La propriété faisait partie d'un lieu dénommé « l'île » étant donné ses limites reconnues : au nord un large fossé assainissant la prairie de « Planasse » et au sud un bras de la rivière Aisne.

Les époux BOURGEOIS aménagèrent la propriété. Ils construisirent un vaste ensemble comprenant une maison d'habitation importante ; outre le logement des propriétaires au rez-de-chaussée un établissement de bains était constitué au 1er étage avec cinq chambres et cabinets attenants. L'ensemble construit comprenait d'autre part une grange, une remise, un cellier, une écurie à chevaux, une étable à vaches, une chambre à four, une serre, plus des dépendances : cour, jardin potager et jardin d'agrément, un kiosque et un pavillon.

Il semble que c'est à cette époque que fut donné à la propriété le nom d'Isle Sainte Marie par les époux BOURGEOIS. C'était le prénom de Mme BOURGEOIS.



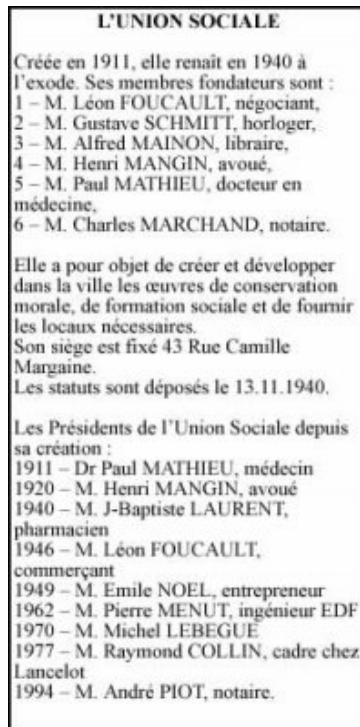
L'entrée de la propriété " Photo J. HAMM

L'ensemble est demeuré dans la famille BOURGEOIS jusqu'en 1862, transitant pas les familles de descendants, FAUCHERON puis MOREL. Il fut acquis par M. BOURNIZET, le 25.06.1864 aux enchères publiques. Il sera revendu par son légataire universel, M. Gaston Laurent BOULOGNE, Conseiller du Gouvernement à Alger, le 8.09.1919 à Madame Louise Charlotte BERTHAULT, veuve de M. Jean-Charles STUMPF, pour la somme de 27.550 Francs. Cette dernière recédera la propriété à ses parents qui y logeront le 31.03.1923. Ces deux actes ont été reçus par me MARCHAND, notaire à Sainte-Ménéhould.

Puis vint la guerre

Le 1er juin 1943, par un acte dressé par Me BOURDIN, notaire à Sainte-Ménéhould, les trois filles des parents BERTHAULT-TOCUT, la première Mme DESCHAMP, née Louise Charlotte BERTHAULT, veuve en premières

noces de Monsieur Jean-Charles STUMPF, la seconde Mme ABIVEN, née Charlotte Georgette BERTHAULT, la troisième Mme CARDOT, née Solange BERTHAULT, vendent à l'Union Sociale, représentée par son Président Monsieur Jean-Baptiste Louis LAURENT, la propriété de l'Isle Sainte-Marie, pour la somme de 125.000 Francs plus 20.000 Francs de dommages de guerre à recevoir



L'Union Sociale n'était pas détentrice d'une telle somme. Des paroissiens ménéhildiens furent sollicités par l'abbé Georges

CARRE, vicaire, directeur des oeuvres à l'époque, particulièrement Mlle Geneviève ANTOINE, afin de réunir les fonds nécessaires.

Pour parler de l'Isle Sainte Marie, il faut parler de l'Union Sociale. A la suite de la séparation de l'Eglise et de l'Etat (lois de 1905) des associations se sont constituées dans les paroisses, pour gérer les biens possédés par l'Eglise, mis à la disposition des oeuvres paroissiales. Ainsi a été créée, le 01.12.1911, l'Union Sociale.

A cette époque, celle-ci avait à gérer, entre autres, la maison des oeuvres route de Vitry et un terrain situé route de Verrières,

voué aux sports. On jouait encore sur ce terrain en 1970. Puis il fut acquis par M. URBAIN pour installer une scierie et enfin

par Alain MAYEUX qui réalisa le lotissement des Jardins de Mon Idée.

Un immeuble sis 23 rue Camille Margaine sera acheté en 1941.

L'Isle Sainte Marie acquise, son utilisation s'est déterminée progressivement. Le parc les dépendances, le rez-de-chaussée,

furent utilisés par le pensionnat St Charles (activités de plein air), les scouts et les guides y implantèrent leur local, les patronages de jeunes Un ancien terrain de tennis fut consolidé, aménagé en terrain de basket et utilisé par l'Aiglonne. Il se situait à l'emplacement actuel de la salle Emile Noël.

C'est un événement de guerre qui influa le plus l'utilisation de la propriété. Le 30 août 1944, le pont sur l'Aisne de la route de Vitry fut dynamité puis détruit par les troupes allemandes en déroute. Il s'ensuivit la destruction de plusieurs immeubles du quartier, dont la Maison des Âuvres et l'école Margaine. Cet événement donna de l'importance à l'Isle

Sainte Marie ; à l'époque, d'ailleurs, on l'appelait plutôt le terrain Berthault. Les salles du rez-de-chaussée servirent alors de lieu de réunions et de rencontres aux diverses associations ménéhildiennes liées à la paroisse, jeunes et adultes. L'Union des Jeunes aménagea une salle de jeux (ping-pong, jeux de société). A l'étage, un appartement fut réservé pour le logement d'un gardien. Plus tard, le Secours Catholique, prenant du développement, y installa son vestiaire.

Avec la Libération, un nouveau départ

Le 19.11.1945, le comité de l'Union Sociale, toujours présidé par M. LAURENT, décide de ne pas reconstruire la Maison des Œuvres route de Vitry, de céder le terrain de 530 m² (trop exigu), d'ailleurs en location emphytéotique (prévue pour se terminer en 2010 !) et de transférer les dommages de guerre vers l'Isle Sainte Marie, pour y construire une salle de spectacles pour théâtre, cinéma, conférences

L'immeuble sis 23 Rue Camille Margaine fut vendu en 1950 par l'Union Sociale, présidée à cette époque par M. Emile NOEL, qui a succédé à M. Léon FOUCUALT, Président de 1946 à 1949.

La construction de la salle de spectacles s'étala sur 1955 et 1956, mais ce ne sera qu'en 1963 qu'elle sera aménagée intérieurement, les dommages de guerre n'ayant pas couvert toute la dépense prévue.

Pour ou contre les gradins ?

Ce fut un débat qui agita les bien-pensants de la cité, qui avaient en charge l'aménagement de la salle Emile Noël.

A ma droite, les traditionalistes. Il n'est pas pensable que l'on puisse danser dans cette salle placée en quelque sorte sous le patronage de notre sainte mère l'Eglise. Chacun sait que la danse mène au péché. Donc, des gradins et pas de surface plane.

De l'autre côté, les modernistes, autour de l'Aiglonne, souhaitent que l'on puisse avoir une bonne utilisation de cette salle polyvalente (sport-spectacle) et par la même une meilleure rentabilité. Et peut-être que parmi eux il y avait quelques danseurs persuadés que l'église catholique savait embrasser son temps. Fort heureusement, ils surent imposer leurs idées.

F. D.

Entre temps, l'Aiglonne gymnastique, à l'époque, s'entraînait dans une grange, la grange Lavison, sise Rue de l'Arquebuse. Elle ne permettait pas un aménagement correspondant aux normes modernes. Il fut envisagé d'établir une salle de gymnastique dans la partie Est du bâtiment existant à l'Isle Sainte Marie (remise cellier). Les Aiglons, anciens et jeunes, comptaient dans leurs rangs des gens du bâtiment. Tous, avec beaucoup d'ardeur s'employèrent au cours des années 1956-57 à couler une dalle, bâtir murs et plafonds, aménager une salle de sport, qui, eu égard à la conception des bâtiments, est restée assez basse de plafond, n'autorisant pas l'installation de tous les agrès nécessaires à la gymnastique.

En accord avec le comité de l'Union Sociale, vu le peu de possibilités d'utilisation de la salle de spectacles (la salle conçue en amphithéâtre ne pouvait servir que pour des conférences, du théâtre ou du cinéma), les responsables de l'Aiglonne proposèrent d'installer un plancher, au dessus des degrés de l'amphithéâtre, pour donner une surface plane à la salle de spectacle et ainsi pouvoir l'utiliser en salle d'entraînement pour la gymnastique. Ce plancher, payé par l'Union Sociale, fut posé au cours de l'année 1958 par les Aiglons et la salle servit plusieurs soirées par semaine

à l'entraînement des gymnastes.

Ainsi, la salle est devenue plus accessible à d'autres activités. Le comité de l'Union Sociale, dont la présidence, après la démission de M. Emile NOEL, le 18.10.1962 est revenue à M. Pierre MENUT, décide de terminer l'aménagement intérieur de la salle de spectacles, en particulier d'installer un système de chauffage soufflant. La vente du terrain de la route de Verrières, réalisée en 1959, pour un montant de près de 10.000 Francs, plus un emprunt de 20.000 Francs assurèrent le financement des premiers aménagements.

Le terrain de la route de Verrières (dit de Mon Idée) a été baptisé à la Libération stade abbé HUOT, du nom de l'ancien archiprêtre de Sainte-Ménéhould tué durant l'exode, en juin 1940. Ce terrain sera vendu en 1959, en accord avec l'Aiglonne, propriétaire d'une partie du terrain. Prix de vente : 11.150 Francs (2/3 pour l'Union Sociale, 1/3 pour l'Aiglonne). Durant la guerre, ce terrain, par arrêté préfectoral, avait été réquisitionné comme terrain de sport pour tous les établissements scolaires de la ville. Un baraquement avait été installé pour servir de vestiaires aux sportifs. Lors de la vente, il fut démonté et remonté dans la partie la plus à l'Est du parc de l'Isle Sainte Marie. Il a servi tour à tour d'abord de local aux scouts, puis pour des patronages et plus tard de lieu de répétitions pour la fanfare de l'Aiglonne.

Le 18 octobre 1963, le comité de l'Union Sociale décide de donner à la salle de spectacles le nom de salle Emile Noël (son ancien président est décédé le 7.12.1962). Le 23 janvier 1964, le comité décidera de confier la gestion de la salle Emile Noël au Syndicat d'Initiative de Sainte-Ménéhould.

Le 17 octobre 1966, il donne au président de l'Aiglonne René NOEL l'autorisation de construire un gymnase sur le terrain de l'Union Sociale, en s'appuyant sur le pignon nord de la Salle Emile Noël. Le gymnase, construit en grande partie bénévolement par les Aiglons, anciens et actifs, sera mis en service à la rentrée de l'automne 1968.

Pour être complet, il faut ajouter :

Dans un premier temps, l'Aiglonne avait envisagé de construire son gymnase sur un terrain jouxtant l'Isle Sainte Marie dont elle a fait l'acquisition, après plusieurs années de discussions et négociations ; terrain de 2.380 m², cadastré AB 865 au lieu-dit Planasse, appartenant à M. René PERCHERON. La décision d'achat ne fut définitivement arrêtée que le 10.10.1967.

Ce terrain sert aujourd'hui d'accès extérieur à l'Isle Sainte Marie, par le chemin dit de Planasse aboutissant rue des Prés. Il sert par ailleurs de parking pour toutes les manifestations qui s'y déroulent. Il a servi de base de négociation entre l'Union Sociale et l'Aiglonne pour donner un statut juridique à l'occupation du sol du gymnase par l'Aiglonne. Le 13 février 1989, Raymond COLLIN, alors Président de l'Union Sociale et Jean-Louis MERY, Président de l'Aiglonne, ont signé une convention, donnant à bail emphytéotique de cinquante ans, à la société l'Aiglonne, le sol portant les 400 m² du gymnase, contre un loyer symbolique de 1 Franc l'an, mais surtout une servitude de droit de passage et d'aménagement d'un chemin empierré sur le terrain de l'Aiglonne, donnant accès au chemin de Planasse. Il est en outre stipulé que si l'Aiglonne disparaissait avant la fin du bail, le gymnase deviendrait propriété de l'Union Sociale.



Salle Emile Noël " Photo Simone MERY

En février 1956, l'hiver très rigoureux a gelé les canalisations traversant le pont d'accès sur la rue des Remparts, exigeant de gros travaux de réfection des réseaux et fragilisant le pont.

Le 13 octobre 1968, vers 4h15, un incendie se déclare et détruit la partie est des vieux bâtiments. L'intervention rapide des pompiers a permis de sauver la partie ouest, la plus utilisée, où, à l'étage, logeait le concierge. L'indemnisation versée par les assurances a permis la reconstruction.

Un débat latent a de tous temps existé entre le gestionnaire des lieux que doit être l'Union Sociale et les différents utilisateurs « naturels » de l'Isle Sainte Marie. Redevances, partage des charges et des recettes ont parfois suscité d'âpres discussions pour déterminer l'effort dû par chacun pour payer l'entretien et l'aménagement du site.

Depuis 1963, date du premier aménagement véritable de la salle Emile Noël, les équipes qui se sont succédées sous les présidences de Messieurs Pierre MENUT, Michel LEBEGUE, Raymond COLLIN, André PIOT ont travaillé à améliorer les conditions d'utilisation des lieux, surtout la salle Emile Noël, avec des soutiens moraux, souvent financiers, autres que paroissiaux : commune, Lion's et Rotary Club, société sportives, culturelles ou sociales, toutes voulant aider à la consolidation de ce lieu de vie agréable : l'Isle Sainte Marie.

En 1992-93, l'Aiglonne musique est dépourvue de salle de répétitions. Avec l'accord du comité, des musiciens et quelques autres anciens Aiglons aménagent au 1er étage des dépendances de l'ancien bâtiment une salle de répétition subventionnée par la commune (30.000 Francs). Ce sera la salle Roger Donet.

A partir de 1998, des études sont en cours pour amener le réseau de gaz naturel dans l'Isle, par le chemin de Planasse. Elle se concrétisent en 2000, permettant aux bâtiments de l'Union Sociale et à l'Aiglonne de se raccorder sur le réseau gaz pour le chauffage des bâtiments.

Le 26 décembre 1999, l'ouragan tempête détruit de nombreux arbres du parc, arrache une partie de la toiture de la salle Emile Noël et du gymnase de l'Aiglonne. Ces dégâts ont occasionné de grosses réparations réglées en partie par les assurances et du bûcheronnage effectué par l'équipe des bénévoles qui régulièrement entretient et aménage l'ensemble des équipements de l'Isle Sainte Marie, groupe essentiel à la vie et à la bonne tenue des équipements de la propriété. Il a été chaleureusement remercié, au cours de l'Assemblée Générale du 9 février dernier pour les 650 heures de travail bénévole effectuées en 2003.

En 2000, les jeunes de l'aumônerie, avec l'autorisation du comité de l'Union Sociale, établissent un projet

d'aménagement de local pour leurs activités de formation et de détente, au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment. Le projet est encouragé et subventionné par la M.S.A. (5.000 Francs). Avec courage et pugnacité, les jeunes, avec l'appui de quelques adultes, ont aménagé leur local de très belle façon.

Au cours de la dernière Assemblée Générale présidée par A. PIOT, Président actuel de l'Union Sociale, l'assemblée décide de donner, à l'unanimité, certes un peu tardivement, le nom de salle Geneviève Antoine à la salle située à l'est des anciens bâtiments, réaménagée pour réunions, fêtes, vins d'honneurs. Cette généreuse donatrice avait permis, en son temps, l'achat de la propriété.

La propriété de l'Isle Sainte Marie réunit maintenant un certain nombre d'équipements et donne plusieurs possibilités d'utilisation : depuis le parc de verdure fort apprécié pour les fêtes de plein air, kermesses, fêtes sportives en extérieur Les anciens bâtiments ont été plus ou moins transformés. La salle Emile Noël bénéficie d'une cuisine de relais, équipée de frigos et d'une chambre froide. Aujourd'hui s'ajoute la salle Geneviève Antoine pour les manifestations plus modestes, avec cuisine attenante.

Souvenirs de quelques événements ayant eu pour cadre l'Isle Sainte Marie :

Chaque année, le dernier week-end de juin : fête du pensionnat Saint Charles. En cours d'année, manifestations salle Emile Noël.

Les 12-13 juin 1948, concours festival départemental gymnastique et musical de la Fédération Sportive de France. Le concours de musique a lieu dans le parc de l'Isle, l'Aiglonne y gagne sa première flamme. Par la suite, durant près de trente ans, un week-end de juillet, l'Aiglonne présentera de fastueuses fêtes de nuit, avec ses acrobates de l'Aiglon'Circus.

Le 22 septembre 1952, l'Action Catholique en Milieu Rural (JAC, JACF, MFR) organise dans le parc une grande fête de la terre avec un défilé de 20 chars à travers la ville, aboutissant à l'Isle, par le pont sur l'Aisne, sous une pluie continue !

Arts et Loisirs a réalisé salle Emile Noël de nombreuses présentations : concerts, chorales, séances de projections, conférences, théâtre Il a utilisé plusieurs années une salle de l'étage pour les besoins de son club d'aquariophiles. Là s'entretenaient leurs aquariums.

Le théâtre des Vertes Voyes et plusieurs associations ont donné sur scène de nombreuses manifestations théâtrales souvent fort réussies.

Lieu de réunions, de formations, locaux de répétitions, de stockage de matériels, de décors, de rencontres de jeunes, vestiaire du Secours Catholique, nombreuses sont les réalisations sur la propriété.

Des concours sportifs en salle et des manifestations sportives en plein air, des expositions, des arbres de Noël et des fêtes enfantines, des thés dansants, des lotos, des forums, des kermesses, des conférences, des vins d'honneur, des soirées cabaret, des soirées choucroutes dansantes, des fêtes familiales (mariage, communions), des manifestations culturelles et religieuses ont eu pour cadre la salle Emile Noël, le gymnase, le parc, la salle Geneviève Antoine, les salles des anciens bâtiments, manifestations organisées par des associations ménéhildiennes ou régionales, ou des particuliers, toujours enregistrées par le Syndicat d'Initiative et agréées par l'Union Sociale.

Ainsi, depuis son acquisition en 1943, au cours des six dernières décennies, sous le patronage de l'Union Sociale, l'ensemble de la propriété a été utilisé, aménagé, transformé. L'Union Sociale a tenté de s'adapter, de coller le plus possible (pas toujours aux mieux) aux réalités de la vie argonnaise et paroissiale, en fonction des personnes responsables de chaque époque, des besoins exprimés par les différentes associations, dépendant de la paroisse ou extérieures à elle, de la rapidité de l'évolution de la vie en cette fin du XXème siècle et le commencement du XXIème.